

FICHE DE RENSEIGNEMENTS
INSCRIPTION SERVICES PÉRISCOLAIRES
2025 / 2026

ENFANT

NOM : **PRENOM :**
Date et lieu de naissance : ____ / ____ / ____ à
Ecole : Classe à la rentrée :

RESPONSABLES LÉGAUX DE L'ENFANT

RESPONSABLE 1 ☐ Père ☐ Mère ☐ Autre (préciser) :
NOM : **Prénom :**
Adresse :
Code Postal : Ville :
☎ : Mobile : ☎ pro :
✉ :@.....

RESPONSABLE 2 ☐ Père ☐ Mère ☐ Autre (préciser) :
NOM : **Prénom :**
Adresse :
Code Postal : Ville :
☎ : Mobile : ☎ pro :
✉ :@.....

RÉGIME SOCIAL

Allocataire : ☐ CAF ☐ MSA Quotient Familial (QF) : (fournir attestation)
En cas de changement du QF, merci d'en informer immédiatement le secrétariat de mairie.

PERSONNES AUTORISÉES À VENIR CHERCHER L'ENFANT

NOM : **Prénom :**
☎ : Lien de parenté :

NOM : **Prénom :**
☎ : Lien de parenté :

INSCRIPTION

Je souhaite inscrire mon enfant : ☐ à la garderie ☐ à la cantine

Cochez les cases correspondantes :

	Lundi				Mardi				Jeudi				Vendredi			
	Régulier		Occasionnel		Régulier		Occasionnel		Régulier		Occasionnel		Régulier		Occasionnel	
Cantine																
Garderie	Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir

FICHE SANITAIRE

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT

NOM : **Prénom :**

L'enfant a-t-il des allergies : ☐ Alimentaires ☐ Médicamenteuses ☐ Autres (préciser) :

.....

Conduite à tenir en cas d'allergie :

.....

.....

RECOMMANDATIONS UTILES

Merci de bien vouloir indiquer toutes les informations concernant votre enfant et que vous jugez utile de nous transmettre (s'il porte des lunettes, prothèses auditives, dentaires, etc...)

.....

.....

MÉDECIN TRAITANT

NOM :  **:**

Adresse :

Code Postal : Ville :

PLAN D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ

Existe-t-il un PAI ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, merci de prendre contact avec la mairie pour la mise en œuvre de celui-ci.

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE

NOM : **Prénom :**

 **:** Lien de parenté :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) M. mère, père responsable légal (rayer la mention inutile)
de l'enfant scolarisé à l'école

autorise le personnel communal à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence et notamment toute intervention décidée par un médecin.

En cas d'hospitalisation, mon enfant sera conduit de préférence dans l'établissement hospitalier
suivant :

Je déclare que cette autorisation est valable pour toute l'année scolaire en cours.

Fait à Glomel, le

Signature

FONCTIONNEMENT

Mis en place par la commune, le service de restauration s'adresse aux enfants inscrits aux écoles de Glomel. Sa mission est de s'assurer que les enfants accueillis reçoivent des repas équilibrés et élaborés sur place dans un lieu sécurisé et dans une atmosphère conviviale. Les enfants sont pris en charge par le personnel communal les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12h à 13h20 hors vacances scolaires.

***En cas d'absence de l'enfant pour cause de maladie ou pour toute autre raison, veuillez informer votre école avant 9h afin d'annuler le repas du midi. À défaut, celui-ci sera facturé.**

***Si votre enfant doit déjeuner à la cantine de manière imprévue, veuillez informer votre école avant 9h. À défaut, la commune se réserve le droit de ne pas accueillir l'enfant.**

Pour les enfants scolarisés en classes de maternelle, merci de fournir une serviette en tissu avec les nom et prénom de l'enfant.

INSCRIPTION

Pour pouvoir bénéficier du service de restauration, vous devez remplir un dossier d'inscription à chaque rentrée scolaire. Il devra être dûment complété, signé, accompagné des pièces justificatives et retourné en mairie. Il est nécessaire de remplir un dossier par enfant. Tout changement sur la fréquentation (régulière, occasionnelle) doit être signalé en mairie au moins 15 jours à l'avance.

DISCIPLINE ET EXCLUSION

Le personnel municipal a le droit et le devoir de rappeler à l'ordre toute attitude dérangeante et de signaler tout manquement caractérisé aux règles élémentaires de discipline. En outre, le non-respect des principes énoncés dans la « charte du savoir-vivre » pourra entraîner des avertissements (envoyés par courrier aux parents) et si besoin des exclusions.

FACTURATION MENSUELLE

Tranche	Quotient familial	Tarif du repas
1	≤ 600	0.90 €
2	De 601 à 1000	1.00 €
3	De 1001 à 1200	2.60 €
4	≥ 1201	3.10 €

Le règlement de la facture doit être adressé au Trésor Public via le portail sécurisé : payfip.gouv.fr

Cette année nous proposons le règlement par prélèvement. Pour le mettre en place, il suffit de remplir le mandat SEPA et de nous le retourner signé, accompagné de votre Relevé d'Identité Bancaire (RIB).

PIECES À FOURNIR

- ☐ Fiche de renseignements et fiche sanitaire de l'enfant,
- ☐ Charte du savoir-vivre signée des deux parties,
- ☐ Attestation d'assurance extrascolaire comprenant le risque « Individuelle-accident »,
- ☐ Attestation de quotient familial délivré par la CAF ou MSA
- ☐ Mandat de prélèvement SEPA signé + Relevé d'Identité Bancaire

Je soussigné(e) M..... mère, père, responsable légal (*rayez la mention inutile*)
de l'enfant, déclare avoir pris connaissance du règlement.

Fait à Glomel, le

Signature

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT

NOM : **Prénom :**

Pour une meilleure participation de tous les enfants à l'ambiance générale de la cantine, voici quelques consignes faciles à appliquer.



☐ **Avant le repas**

- je vais aux toilettes,
- je me lave les mains,
- je reste calme en attendant mon repas.



☐ **Pendant le repas**

- je me tiens bien à table,
- je goûte à tout,
- je ne joue pas avec la nourriture,
- je ne crie pas,
- je ne me lève pas sans autorisation,
- je respecte le personnel de service et mes camarades,
- je quitte la table en silence,
- je retourne à ma place jusqu'à l'heure de la récréation.



☐ **Pendant la récréation**

- je joue sans brutalité,
- je respecte les consignes de sécurité données par le personnel,
- je ramasse mes affaires et me mets en rang quand on me le demande.



☐ **Sur le trajet**

- je respecte le personnel de service et mes camarades,
- j'agis avec chacun comme j'aimerais qu'on le fasse avec moi.

Fait à Glomel , le

Signatures

De l'enfant

Du responsable légal

HORAIRES

Le matin de 7h30 à 8h50 et le soir de 16h30 à 18h30.

Merci de respecter scrupuleusement ces horaires. En cas de retard, merci de prévenir dès que possible une des animatrices au 07.43.03.02.31. Toute demi-heure entamée sera facturée.

FONCTIONNEMENT

Les enfants des 2 écoles sont accueillis à l'école Bod Lann pour la garderie du matin et du soir.

- Pour l'école Saint Yves, les animatrices de la garderie prennent en charge les enfants à 8h45 le matin pour les conduire à l'école, et les récupèrent à l'école à 16h30 pour les accompagner en garderie.
- Pour les deux écoles, un goûter est proposé aux enfants, puis des jeux de société, jeux collectifs, ou devoirs s'ils le souhaitent. Les enfants qui ne quittent pas l'école à 16h35 seront admis en garderie.
- Tous les vêtements (vestes, casquettes, etc.) devront porter les nom et prénom de l'enfant.

INSCRIPTION

Pour pouvoir bénéficier du service garderie, vous devez remplir un dossier d'inscription (même pour les occasionnels) à chaque rentrée scolaire. Il devra être dûment complété, signé, accompagné des pièces justificatives et retourné en mairie. Il est nécessaire de remplir un dossier par enfant.

DISCIPLINE ET EXCLUSION

Le personnel municipal a le droit et le devoir de rappeler à l'ordre tout comportement irrespectueux, agressif, injurieux envers les autres enfants ou les adultes, ainsi que des agissements perturbant la vie du groupe. Le non-respect des règles pourra entraîner des avertissements (envoyés par courrier aux parents) et si besoin des exclusions.

FACTURATION MENSUELLE

Les tarifs de la garderie sont facturés à la demi-heure, avec un supplément pour le goûter, et sont déterminés chaque année par une délibération du Conseil Municipal. Le règlement de la facture est à adresser au Trésor Public via le portail sécurisé « payip.gouv.fr ». **Cette année nous proposons le règlement par prélèvement. Pour le mettre en place, il suffit de remplir le mandat SEPA et de nous le retourner signé, accompagné de votre Relevé d'Identité Bancaire (RIB).**

PIECES À FOURNIR

- ☐ Fiche de renseignements et fiche sanitaire de l'enfant,
- ☐ En cas de séparation des parents, un écrit officiel désignant l'autorité parentale. En cas d'autorité parentale conjointe, chacun des deux parents pourra se voir confier l'enfant,
- ☐ Attestation d'assurance extrascolaire couvrant les activités de l'enfant et comprenant le risque « Individuelle-accident ».
- ☐ Mandat de prélèvement SEPA signé + Relevé d'Identité Bancaire

Je soussigné(e) M..... mère, père, responsable légal (*rayez la mention inutile*)
de l'enfant, déclare avoir pris connaissance du règlement.

Fait à Glomel, le

Signature

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer les inscriptions des enfants pour les services de restauration et/ou de garderie de la commune de Glomel, ainsi qu'à gérer les factures afférentes. Les données enregistrées sont conservées le temps de la scolarité de l'enfant. Elles sont réservées à l'usage de la commune et des partenaires institutionnels (Trésor Public).

Conformément au RGPD, vous disposez des droits d'accès, d'effacement, de rectification, de limitation et d'opposition au traitement de vos données. Pour les données concernées, vous pouvez également retirer votre consentement à tout moment.

Vous pouvez exercer ces droits par courrier auprès de Monsieur le Maire - Mairie de Glomel - Service Enfance et Jeunesse - 2 rue de Rostrenen - 22110 Glomel ou par courriel à accueil@glomel.bzh ou auprès du délégué à la protection des données : cil@cdg22.fr. A défaut, vous pouvez porter une réclamation auprès de la CNIL.

Je soussigné(e) M....., demeurant :

☐ Reconnaît avoir été informé que les données personnelles recueillies me concernant ne seront utilisées que pour mener à bien mes demandes.

☐ Accepte que les données personnelles fournies soient utilisées et conservées selon la réglementation, dans ce cadre.

Fait à Glomel, le Signature

DROIT À L'IMAGE

Je soussigné(e) M..... mère, père, responsable légal (*rayez la mention inutile*) de l'enfant

☐ J'autorise la prise de photos de mon enfant lors des activités périscolaires.

☐ J'autorise la diffusion de celles-ci sur :

☐ le bulletin municipal ☐ le site internet de la commune ☐ les réseaux sociaux

Fait à Glomel, le Signature